



Deuxième édition des Prix du mécénat culturel « Un projet, un mécène »

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a présidé ce lundi 14 mai 2018 la deuxième édition des prix « Un projet, un mécène » en faveur du mécénat culturel, qui entend mettre la lumière sur des projets culturels ambitieux qui ont pu voir le jour grâce au soutien d'un mécène.

Le mécénat culturel a fortement évolué ces dernières années vers un mécénat d'initiative, de proximité, qui devient de plus en plus une pratique accessible à tous, encourageant nos concitoyens à s'approprier des projets culturels.

Françoise Nyssen a ainsi remis huit prix dans des catégories spécifiques des champs d'action du ministère de la Culture et un grand prix :

- Dans la catégorie « **Accès à la culture et Education artistique et culturelle** » ex æquo : **le Groupe Emerige**, pour son soutien à l'opération « Une journée de vacances à Versailles » avec l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, qui permet depuis 2016 à près de 6 000 enfants de tous horizons de découvrir le château et les jardins de Versailles, et le **Fonds de dotation du barreau de Paris** pour son soutien au projet « Antiporraits, Réau » de l'artiste plasticienne Marion Lachaise avec huit femmes du centre pénitentiaire du Sud-Francilien.
- Dans la catégorie « **Enseignement supérieur Culture** » : la **Fondation Daniel et Nina Carasso**, pour la création de la Chaire d'enseignement et de recherche dédiée au dialogue entre arts et sciences avec l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) et l'Ecole polytechnique.
- Dans la catégorie « **Patrimoines** » : l'entreprise **Lefèvre** du groupe Aurige, qui à travers un mécénat de compétences, a permis la restauration d'un mur de soutènement du château de Maisons à Maisons-Laffitte, géré par le Centre des monuments nationaux.
- Dans la catégorie « **Spectacle vivant** » : la **Fondation Edmond de Rothschild** et la **Fondation Orange**, pour le projet « Orpheus XXI, musique pour la vie et la dignité » porté par Jordi Savall. Ce projet vise à valoriser la présence en Europe de musiciens

traditionnels professionnels réfugiés qui forment 20 instrumentistes et chanteurs réfugiés au sein d'un orchestre, qui se donnent ensuite des cours dans des conservatoires, des écoles et des centres d'accueil de migrants.

- Dans la catégorie « **Arts visuels** » : **Colette Tornier** qui, grâce à son fonds de dotation, accueille chaque année deux artistes en résidence, dans le domaine de Saint-Ange, pendant trois mois avec une indemnité mensuelle pendant la durée de la résidence, un budget dédié aux frais de production des œuvres, une exposition des œuvres réalisées pendant le séjour de l'artiste dans un centre d'art de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la réalisation d'un catalogue des œuvres créées au cours du séjour.
- Dans la catégorie « **Cinéma et éducation à l'image** » : le **Groupe Coriance**, pour son soutien à l'association « Films pour enfants » qui propose gratuitement et légalement des films d'animation pour enfants aux parents et aux enseignants pour sensibiliser les enfants aux pratiques artistiques et pour accompagner les programmes scolaires.
- Dans la catégorie « **Livre et bibliothèques** » : le **Fonds Decitre**, en faveur du livre, de la lecture et de l'écriture, en priorité à destination des enfants et de personnes en difficulté. Le fonds finance notamment les Boîtes à Lire.
- Dans la catégorie « **Métiers d'art** » : la **société des Amis du Musée Condé**, pour son financement de la restauration de la majeure partie du mobilier et des objets d'art des petits appartements du musée Condé.
- Enfin, le **Grand Prix 2018** est décerné ex æquo à deux plateformes de mécénat participatif : **Comméon** pour le financement de la restauration du plafond de l'église de Saint-Germain-des-Prés grâce à 702 mécènes et **Proarti** pour le financement de la mise en scène de la pièce « Michel-Ange et les fesses de Dieu » de Jean-Philippe Noël, mise en scène par Jean-Paul Bordes, grâce à 73 mécènes.

Chacun des lauréats a reçu un trophée créé spécialement par Estelle Barelier, sculptrice et créatrice de bijoux, illustrant le rôle du mécène dans l'éclosion de projets.

La Ministre a annoncé l'organisation de rencontres du mécénat culturel d'ici la fin de l'année, à l'occasion des 15 ans de la loi Aillagon.